

| | |
|--|---|
| <p>INTITULE DU PROJET :</p> | <p>REPRISE DU CAFE RESTAURANT « LE SAINT-AUGUSTIN »</p> |
| <p>PORTEUR DE PROJET :</p> | <p>La communauté de Communes des Monédières a déposé en juin 2015 une demande d'aide Leader. Le 23 décembre 2016, la CC des Monédières a définie les conditions de dissolution de la CC, la délibération précise que « les subventions à percevoir correspondant au Restaurant de Saint Augustin reviennent à la commune. » Le nouveau demandeur est la commune de Saint Augustin à compter du 31/12/2016.</p> |
| <p>COORDONNEES :</p> | <p>Mairie 19390 SAINT AUGUSTIN 05 55 21 32 77 mairie.saint.augustin@wanadoo.fr</p> |
| <p>Fiche action</p> | <p><u>2-2-1 Soutien à la transmission reprise/développement d'activité relevant de l'économie de proximité et des savoir faire</u></p> |
| <p>PRESENTATION DE LA STRUCTURE PORTEUSE / CONTEXTE</p> | <p>Saint-Augustin est une commune rurale du parc naturel régional des Millevaches intégrée jusqu'au 31/12/2016 à la Communauté de communes des Monédières. Elle compte 461 habitants (RP 2011).</p> <p>La commune de Saint-Augustin est située à 23 km au nord de TULLE et à 21 km à l'ouest d'Egletons.</p> <p>Les derniers recensements INSEE font apparaitre une augmentation de la population de la commune de Saint-Augustin de près de 7% entre 2006 et 2011. L'évolution de la population est due à un solde migratoire positif alors que le solde naturel reste négatif.</p> <p>Des commerces de proximité sont présents sur la commune : boulangerie/pâtisserie, commerce d'alimentation. D'autres activités commerciales et artisanales sont présentes à Saint-Augustin, ainsi que sept associations sportives et culturelles.</p> <p>Saint-Augustin bénéficie de sites touristiques remarquables issus d'un patrimoine naturel (étang de Mauriange et massif des Monédières) et d'un patrimoine culturel (Musée Jean Ségurel, Maison du Pays). La commune est située à proximité du Musée Jacques Chirac (11km) et du village de vacances de Mérignac l'Eglise, ce qui lui confère un potentiel d'attraction touristique.</p> |
| <p>DESCRIPTIF DU PROJET :</p> | <p style="text-align: center;">Restructuration du restaurant</p> <p>La commune de Saint-Augustin souhaite maintenir l'activité de bar-restaurant en centre-bourg. En effet, le dernier restaurant de Saint-Augustin a fermé ses portes en décembre 2014 suite au départ à la retraite de son exploitant. La municipalité et la communauté de communes ont donc racheté l'établissement qui nécessite certains travaux de mise aux normes avant de recevoir le nouveau gérant.</p> <p>❖ Les porteurs de projets</p> <p>Après avoir prospecté et auditionné plusieurs candidats, la communauté de communes a recruté Madame Désarnaud et Monsieur Gomez. Originaires de Limoux, Monsieur Gomez dispose d'une expérience de 25 ans en tant que cuisinier et Madame Désarnaud de compétences en gestion et comptabilité. Ils gèrent cette affaire depuis le mois de juillet.</p> <p>❖ L'activité</p> |

Le restaurant propose une cuisine traditionnelle locale ainsi que d'autres services : pizza à emporter, rôtisserie, épicerie.
Les gérants proposent également des soirées à thèmes et diverses animations.

| DEPENSES | Dépenses revenue Leader | RECETTES | Recettes totales | Recettes revenues |
|-----------------|-------------------------|-----------------|--------------------|--------------------|
| Peinture | 555,96 | AET Région | 2 067,00 | 2 067,00 |
| Menuiserie | 2 987,00 | Leader | 10 080,12 | 10 080,12 |
| Plomberie | 4 306,63 | | | |
| Cuisine | 3 110,00 | | | |
| Electricité | 2 990,60 | | | |
| Etude préalable | 1 800,00 | Autofinancement | 3 603,07 | 3 603,07 |
| TOTAL | 15 750,19 | TOTAL | 15 750,19 € | 15 750,19 € |

| | |
|---------------------|---|
| CALENDRIER : | <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion des élus communautaires sur l'opportunité de l'opération (lisibilité notamment sur l'investissement par rapport au loyer sollicité). - Avril 2015 : Etude préalable réalisée par la CCI. - Juin 2015 : réalisation de la 1^{ère} phase des travaux (mise en sécurité électrique et incendie) - Hiver 2015/2016 : réalisation des travaux d'isolation thermique. - 30/12/2016 : arrêté préfectoral actant la dissolution de la communauté de communes et fixant les modalités de liquidation : les subventions à percevoir reviennent à la commune de Saint Augustin |
|---------------------|---|

AVIS FAVORABLE :

La commune de Saint-Augustin a d'ores et déjà sélectionné un repreneur de l'activité de restauration.

Nous rappelons que les paramètres assurant la viabilité de ce commerce dépendent du choix de l'exploitant par la commune soit :

- Un professionnel de la restauration présentant une expérience, des références,
- Un couple dynamique et disponible qui aura toutes les qualités requises pour faire de ce lieu un endroit convivial et chaleureux (sens de l'accueil),
- La capacité d'adaptation de l'exploitant vis-à-vis de la concurrence et de l'attente de la clientèle
- Une gestion financière rigoureuse
- Des charges d'exploitation qui devront être maîtrisées, notamment le montant du loyer qui devra être raisonnable entre 550€ et 620€ mensuel selon le ratio du taux d'effort.

Sur ce type d'activité, la pérennité de l'entreprise dépendra également du soutien apporté par la clientèle locale et la commune.

| | CARACTERE INNOVANT | | CARACTERE ECONOMIQUE | | CARACTERE STRUCTURANT / DEVELOPPEMENT TERRITORIAL | | TOTAL |
|-------------------------------|--|---|---|---|--|---|--------------|
| | Critères | Objectifs | Critères | Objectifs | Critères | Objectifs | |
| PHASE AMONT (CONSTRUCTION) | <ul style="list-style-type: none"> Partenariats engagés, accompagnement équipe Pays Implication de la population | Favoriser la co-construction des projets, éviter l'isolement des projets | <ul style="list-style-type: none"> Mobilisation, sensibilisation des acteurs Faisabilité du projet (moyens humains, techniques ...) Viabilité du projet | S'assurer de la réalisation de projets faisables et viables | <ul style="list-style-type: none"> Intégration locale du projet (bonne prise en compte des acteurs ...) Structuration du projet par rapport à son environnement (ex itinérance) | Prendre en compte de l'existant dans la construction du projet (projets, actions, potentiels, ...) | 5/6 |
| | | 1/2 | | 2/2 | | 2/2 | |
| OBJET DU PROJET | <ul style="list-style-type: none"> Approche prospective Approche transversale Type de Cibles/publics Approche ESS (autres financements) Respect de l'environnement Lien urbain rural | Anticiper et mutualiser pour prendre en compte les enjeux de demain | <ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des nouveaux potentiels Zone de chalandise Effet levier sur l'économie / retombées locales Maintien / création / diversification Nouveaux services, nouveaux produits | Anticiper la reprise, favoriser la création ... | <ul style="list-style-type: none"> Echelle territoriale Mutualisation / mise en réseau (compétences, moyens, ...) Promotion / valorisation du territoire Amélioration du cadre de vie Préservation de l'environnement | Valoriser les ressources et les dynamiques territoriales | 5/6 |
| | | 1/2 | | 2/2 | | 2/2 | |
| ACTION, VIE DU PROJET | <ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Exemplarité / transfert d'expériences Accessibilité du projet (sociale, physique ...) Volet de sensibilisation | Favoriser l'innovation tout au long de la vie des projets | <ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Pérennité du projet Qualification de l'offre Diffusion de l'information Accessibilité du projet | Faciliter l'essor des projets (éviter reconduction actions identiques) | <ul style="list-style-type: none"> Développement des usages numériques Qualification de l'offre du territoire Equilibres territoriaux et complémentarités entre zones urbaines/rurales Accessibilité du projet | Mailler le territoire pour renforcer son attractivité | 4/6 |
| | | 1/2 | | 1/2 | | 2/2 | 14/18 |
| BONUS | Emergence en lien avec l'animation Pays – projet collectif (ex projet émergent du travail des groupes) 0/2 | | | | | | 14/20 |